



Saint-Quentin

SUR-LE-HOMME

Une commune à votre écoute...



Saint-Quentinaises, Saint-Quentinnais,

L'année 2024 s'achève : elle fut jalonnée par des réussites qui reflètent notre volonté collective de bâtir un avenir meilleur. Cette année, nous avons posé les bases d'une commune dynamique au service de notre qualité de vie et de nos ambitions collectives. Parmi les réalisations, la rénovation de l'accueil de la mairie, la création du terrain d'entraînement et de l'aire de jeux multi-activités, la rénovation du terrain de tennis et la rénovation énergétique de notre groupe scolaire.

Ces travaux sont le fruit d'un travail collectif : élus, agents municipaux, associations ont contribué à ces avancées. En outre, et malgré un contexte économique exigeant, nous avons veillé à respecter nos engagements en contenant les dépenses publiques, sans augmenter la pression fiscale sur les habitants.

L'année 2025 s'annonce tout aussi ambitieuse avec des projets que vous découvrirez à la lecture de ce bulletin.

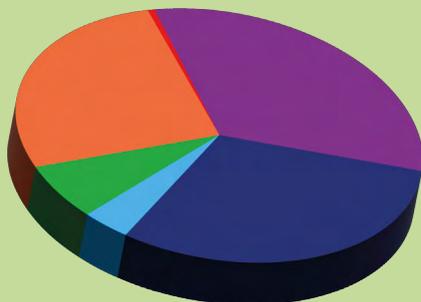
Je tiens à vous remercier chaleureusement pour votre engagement tout au long de cette année. Ensemble, nous avons prouvé que solidarité, créativité et ambition sont les moteurs de notre réussite.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente fin d'année et vous invite à accueillir 2025 avec énergie et optimisme.

Continuons à œuvrer ensemble pour une commune toujours accueillante, innovante et solidaire.

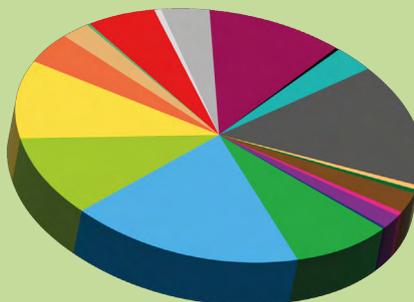
Stéphane GRALL, maire

Dépenses de fonctionnement



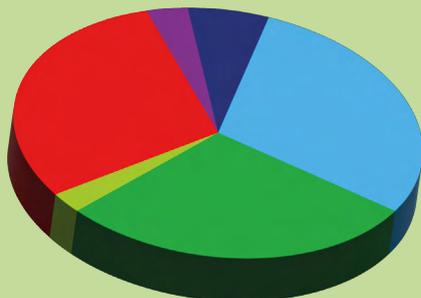
| | |
|---|--|
| Opération ordre transfert entre sections - 6 950 € | Autres charges gestion courante 101 550 € |
| Virement section à section 400 200 € | Atténuations de produits 56 000 € |
| Charges exceptionnelles 1 000 € | Charges personnel 472 300 € |
| Charges financières 1 500 € | Charges à caractère général 484 500 € |

Dépenses d'investissement



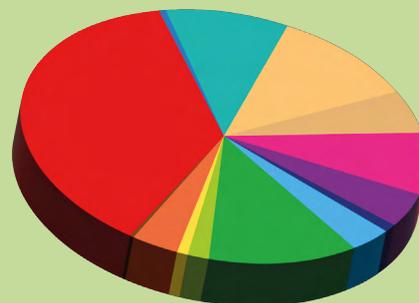
| | | |
|--|---|--------------------------------------|
| Terrains divers 7 000 € | Garderie 5 000 € | City park 105 000 € |
| Matériels et mobiliers services tech et mairie 43 000 € | Aménagement du bourg - 30 000 € | Parcours sportif 110 000 € |
| Eglise - Travaux de restauration du retable 114 000 € | Salle des fêtes 6 000 € | Terrain de tennis 50 000 € |
| Cimetière 2 000 € | Bâtiment mairie et installations techniques 20 000 € | Emprunts et cautions 24 777 € |
| Ecole 35 000 € | Cantine 3 000 € | Cautions 3 250 € |
| Bâtiments divers 163 900 € | Stade 93 000 € | Deficit reporté 62 072 € |
| Voirie communale 7 000 € | Biodiversité 197 000 € | |

Recettes de fonctionnement



| | |
|--|--|
| Atténuations de charges 52 000 € | Autres produits gestion courante 38 001 € |
| Produits services 96 500 € | Produits financiers 50 € |
| Impôts et taxes 451 013 € | Produits exceptionnels 650 € |
| Dotations et participations 434 450 € | Excédent antérieur reporté 451 336 € |

Recettes d'investissement



| | | |
|---|--|--|
| Virement section à section 400 200 € | Excédent de fonctionnement capitalisé 130 673 € | ADEME 55 000 € |
| Cautions 3 250 € | DRAC 40 000 € | Subventions départementales 122 000 € |
| Vente terrains 38 927 € | Subvention foot FAFA 12 000 € | Subvention DETR - DSIL - 105 000 € |
| Taxe aménagement 10 000 € | ANS 50 000 € | Amortissements 6 950 € |
| FCTVA 19 000 € | CEREMA 88 000 € | |

Les décisions modificatives prises en cours d'année sont comprises dans ce budget.

Secrétariat de mairie :

- Mme SITEAU Françoise
- Mme BENSABEUR Emilie

Tél : 02 33 60 61 45

Mail : mairiesaintquentin@orange.fr

Site internet : www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 11h30

Mardi : 09h00 - 11h30 - 13h30 - 18h00

Judi : 13h30 - 17h00

Samedi : 09h00 - 11h30

● Permanences des élus

Monsieur Stéphane Grall, le maire :

Mardi de 9h00 à 10h00, Jeudi de 14h00 à 16h00 et le Samedi de 9h30 à 10h00.

Monsieur Rémi HARDY responsable des finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et du cimetière : Mardi de 9h00 à 10h00 et le Samedi de 11h00 à 12h00.

Madame Valérie NOUVEL responsable de l'environnement et du développement durable : Samedi de 11h00 à 12h00.

Monsieur Christophe TESNIERE responsable de l'entretien et des travaux (bâtiments communaux, voirie, réseaux, espaces publics), l'entretien du fleurissement, l'organisation des services techniques, l'urbanisme, le développement économique, l'agriculture et l'accessibilité :

Samedi de 11h à 12h.

Le Maire et les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.



● Le lotissement « Le Chant de la Pierre 2 » La tranche 4



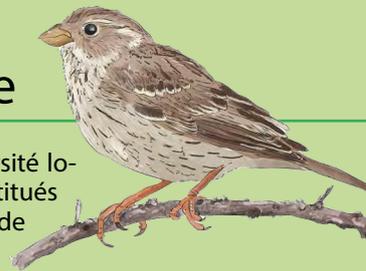
Les travaux de voirie de la tranche trois du lotissement le chant de la pierre se sont terminés fin octobre 2024.

À la fin de l'année 2023, les premiers coups de pelleteuse avaient ouvert le chantier du nouveau lotissement. Après cinq mois de travaux, la viabilisation des 13 lots de 453 m² à 775 m² et de l'îlot se sont terminés début Avril 2024. La voirie avec son revêtement provisoire et les différents réseaux sont en place.

« À ce jour, la commune a enregistré 4 ventes, les travaux de construction des maisons sont en cours et nous allons prochainement passer à la signature des compromis de vente pour huit autres lots. De plus, la construction de huit logements T3 par Manche habitat sera réalisée pendant l'année 2025. »



● Le sentier nature



Nous souhaitons valoriser la biodiversité locale et la variété des paysages. Constitués de bocages, de zones humides et de sous-bois, ils forment une richesse écologique que la commune souhaite mettre en lumière au travers de supports pédagogiques positionnés le long du sentier pédestre, à destination des habitants et visiteurs. Ce beau projet est lauréat de l'appel à projet « sentier pédestre d'interprétation de la biodiversité » lancé par le CEREMA, il est donc subventionné à hauteur de 80%.

Les appels d'offres ont été lancés en avril pour le lot 1 concernant la réalisation des panneaux pédagogiques et en septembre pour le lot 2 relatif à la réalisation du sentier.

Ce sont les ateliers Trait graphique et Séri-publi qui ont été retenus pour le lot 1 pour un montant de 32 661€ HT, et Ltp Loisel pour le lot 2 au prix de 38 443€ HT.

La conception des panneaux sera également faite en partie avec les écoles. Ainsi les enfants participeront à la réalisation de ces supports pédagogiques sur le thème de la faune et de la flore. Les thèmes mis en avant seront :



Saint-Quentin-sur-le-Homme Sentier Biodiversité

- | | |
|---|---|
| D Départ | 6 Le bocage à têtards |
| 1 Biodiversité et fonctionnement des zones humides | 7 Rotations des cultures, assolement |
| 2 Boisement humide et ses espèces | 8 Le Mont-Saint-Michel |
| 3 Les bords du Lait bouilli | 9 Grand Paysage Unesco de la Baie |
| 4 Les zones humides de Saint-Quentin-sur-le-Homme | 10 Végétation des bords de route |
| 5 Paysage et agriculture | 11 Le bois mort |



● Les travaux de restauration du retable de l'église

Le retable, situé à l'entrée de l'église date du XVII^e-XVIII^e siècle, est classé au titre d'objet depuis le 27/10/1976. La conservatrice des monuments historiques a émis des préconisations en vue de sa restauration. Ces travaux ont été estimés à 77 758€ HT. Des subventions ont été sollicitées auprès de la DRAC d'un montant de 33 103€, et du conseil départemental à hauteur de 23 327€. Des demandes de mécénat seront également envoyées afin de réduire la participation communale.



● L'adressage de la commune



L'adressage constitue à attribuer des adresses précises et normalisées à l'ensemble des habitations, et l'espace public. C'est une démarche essentielle qui permet d'identifier chaque lieu de manière unique et précise, en facilitant son intégration dans les systèmes

de gestion territoriale. Une adresse claire facilite l'accès aux services d'urgence (pompiers, ambulances, gendarmes) qui doivent pouvoir localiser rapidement un lieu en cas de besoin. De plus, elle est indispensable pour recevoir du courrier, des colis ou accéder à des services comme l'électricité, l'eau et la connexion internet.

La commune n'a pas modifié les adresses des habitants sauf peut-être sur le secteur de la Quintine pour harmoniser l'adressage avec celle de la commune voisine, Le Val Saint Père. Il s'agira de modifier les numéros pairs.

Par contre, des voies nouvelles en lien avec notre sentier nature ont été créées comme le Chemin du Cimetière, le Chemin des Hauts Bois, Le chemin des Bois, le Chemin du Moulin, le Chemin de la Fosse aux Loups. En outre pour faciliter la géolocalisation, des nouvelles voies ont été identifiées comme la Route des Trois Hérons, le Chemin de la Sélune, le chemin de la Herpinière. La signalétique indiquant ces nouvelles voies sera mise en place dans le courant de l'année 2025.

● Repas annuel des Aînés

Comme chaque deuxième dimanche d'octobre, la commune accueille avec bonheur ses aînés à l'occasion d'un repas. Il faut savoir que ce repas est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans résidant sur la commune.

Cette année, 88 personnes s'étaient inscrites.

La municipalité a exprimé sa satisfaction à partager ce repas convivial avec ses aînés. Il en profitait pour mettre à l'honneur les doyens, Lucienne MAUDUIT 98 ans, François ROUSSEL et Francis RIVIERE 93 ans.

On peut féliciter le conseil municipal qui a pris plaisir à servir et en même temps à échanger avec les invités.



● Le projet d'un Parcours sportif situé au stade Raymond Beaulieu



Le conseil municipal travaille sur un projet de parcours de santé et l'installation d'une aire de jeux au stade. Un aménagement qui pourrait comprendre un espace de jeux pour enfants de 1 à 8 ans, de 10 à 15 ans, un parcours sportif et un parcours fitness. En effet, pour le moment, il existe des espaces sportifs indépendants les uns des autres. Le projet serait de créer un parcours aménagé créant du lien entre tous ces espaces. La commune a pris contact avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement) de la Manche pour préparer un plan d'aménagement en tenant compte de l'accessibilité et des liaisons douces entre les agrès. De même, nous élaborerons un schéma de planification rigoureux pour garantir l'attractivité, la sécurité, et la fonctionnalité en lien avec les manifestations de l'Union Sportive de St Quentin.

Des subventions auprès du Département dans le cadre du FIR (Fonds d'Investissement Rural), et auprès de la Préfecture dans le cadre de la DETR seront sollicitées.

● Les chiffres du dernier recensement

Le recensement de la population de St Quentin sur le Homme a eu lieu en début d'année 2024.

Les résultats ont été révélés. « **St Quentin a gagné 42 nouveaux habitants pour une population municipale de 1 333 habitants. En 2018, elle était officiellement à 1291 habitants. Une légère hausse qui montre que notre commune reste attractive. Les habitations ont également été recensées, il y en a 613 sur notre commune.** Plusieurs défis seront à relever en termes de logements locatifs et de lotissements à des prix attractifs et accessibles à tous.

La municipalité avait recruté 3 agents recenseurs : Mme Pichon-Dufour, Mme Giffaut et M. Escobar. M. le Maire remercie les personnes qui se sont mobilisées : les agents recenseurs et la coordonnatrice et agente municipale, Françoise Siteau. Les résultats du recensement auront des conséquences pour St Quentin sur le Homme car ils permettront de déterminer le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour le budget de la commune.



● Des événements qui ont marqué notre école !

Ouverture d'une classe supplémentaire



Notre groupe scolaire René Hardy affiche une augmentation constante du nombre d'élèves depuis 2019. Ce sont 149 enfants qui ont fait leur rentrée pour 2024-2025. Depuis la rentrée de septembre 2023, l'Inspecteur d'Académie exige que dans les écoles il n'y ait pas plus de 24 élèves par classe, dans les niveaux de GS, CP et CE1. Afin de respecter cette contrainte, l'équipe enseignante se voyait dans l'obligation de devoir charger les autres classes. C'était donc la classe de Mme Josseume (TPS-PS-MS) qui allait en subir les conséquences avec plus de 30 élèves, au vu des nombreuses inscriptions des enfants de 3 ans.

Le Comité Académique, décidant des ouvertures et des fermetures de classes, s'est réuni début juillet et a pris la décision de l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école de Saint Quentin. Parallèlement, les parents d'élèves se sont mobilisés ainsi que les élus de la commune pour obtenir cette ouverture de classe. La nouvelle classe a pris place dans la salle de motricité. Monsieur Degivre s'y est installé.

Départ en retraite

Le vendredi 5 juillet dernier, l'école disait au revoir à Madame Brillu qui prenait sa retraite après de nombreuses années passées au groupe scolaire de Saint Quentin. Elle a enseigné le plus souvent dans les classes du CE2 au CM2.

Avant d'arriver à Saint Quentin, elle était dans une autre académie.

De nombreux remerciements lui ont été adressés et tous, parents, collègues, élus, ont mis en avant sa bonne humeur, son professionnalisme et son sens de l'accueil.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite !



Départ de Madame Emilie Hardy, la directrice et prise de fonction de Madame Charlène Marteau

Décision difficile à prendre quand on se plaît tant à travailler à Saint Quentin, mais parfois il faut aussi savoir saisir certaines opportunités...

C'est ce qui s'est passé pour Madame Emilie Hardy, la directrice du groupe scolaire René Hardy, puisque l'Inspectrice l'a appelée fin mars pour lui proposer un poste de Conseillère Pédagogique sur la Circonscription d'Avranches.

C'est au mois de juin, après des semaines de réflexion, que Madame Hardy a décidé de tenter cette nouvelle expérience. « C'est un poste extrêmement riche et varié. Je vais beaucoup dans les écoles... Je reviens donc de temps en temps à Saint Quentin. Je suis très heureuse de revoir mes anciens élèves qui me réservent toujours un accueil très chaleureux » explique Emilie Hardy.

Arrivée en septembre 2019 à l'école de Saint Quentin, Mme Hardy avait été auparavant enseignante presque dans tous les niveaux (de la PS au CM2 en passant par la SEGPA et l'ULIS).

Lors de son départ, elle a souhaité remercier les personnels de la Mairie pour leur disponibilité, leur rapidité et leur aide. Un merci également aux ATSEM pour leur aide si précieuse et à ses collègues enseignants pour leur investissement auprès des élèves et pour leur bonne humeur.

Pour succéder à Madame Hardy, c'est Madame Charlène Marteau qui a pris les commandes de l'école au 1er septembre dernier. Elle connaît bien les lieux puisqu'elle a travaillé durant cinq années aux côtés de Mme Hardy en faisant sa décharge de direction. A la rentrée, les parents l'ont donc accueillie en toute confiance car ils savent que c'est une personne très sérieuse, exigeante et bienveillante.



Restaurant scolaire – la semaine du goût

Miam ! Jus de pommes, compote et tartes aux pommes ! « Toi aussi, tu salives en pensant à ces délicieux plats ? Alors, ça tombe bien ! » C'était la Semaine du goût. Elle s'est déroulée à l'école autour d'un fruit local « la pomme ».

Les petits écoliers ont pu s'adonner à de délicieuses recettes autour de ce fruit.

L'équipe éducative, Mme Josseume et Mme Noël, accompagnées de notre cuisinier Mickaël ont permis de travailler les sens. Les enfants ont apprécié de découvrir des ateliers autour de la pomme.



● Et si on inaugurerait...

L'année 2024 sera marquée par de nombreuses inaugurations sur notre commune. Ce fut l'aboutissement de réflexions, de convictions pour développer des services à nos concitoyens : le bureau de poste mais aussi notre parc sportif ainsi que l'installation de la géothermie à l'école.

En présence de nombreux élus, de représentants de collectivité, de partenaires et d'artisans, Stéphane Grall a eu le privilège d'inaugurer pas moins de six lieux sur notre commune.

L'accueil de la mairie et le bureau de poste

La première inauguration fut le tout nouveau bureau d'accueil de la mairie. Cette rénovation symbolise la volonté d'offrir un service public de qualité, moderne, fonctionnel, adapté aux besoins actuels des habitants. Le bureau d'accueil est souvent le premier contact que les administrés ont avec la mairie. Il était donc essentiel de le repenser pour distinguer l'activité postale de l'activité administrative de la mairie.

Stéphane Grall a tenu à remercier toutes les personnes et entreprises qui ont participé à ce projet : MAE AGENCEMENT pour la conception et l'installation, VLM pour les travaux de menuiserie intérieure, LEPESANT pour la peinture et NRJ PLOMBLEC pour la partie électricité, et qui ont œuvré avec compétence.

Ce beau projet a coûté 29 600 € et la commune a bénéficié de subventions de l'Agglomération Mont Saint Michel Normandie par le biais du fond de solidarité aux communes rurales pour un montant de 10 000 € et de la Poste pour un montant de 5 000 €.



Le parc sportif

Les officiels étaient venus en nombre pour l'inauguration de quatre lieux au parc sportif de notre commune : le City Stade, le terrain de football d'entraînement, la rénovation du terrain de tennis, et la mise en place d'un défibrillateur dans notre enceinte sportive.

Ces équipements incarnent la volonté des élus de promouvoir le sport, la santé et le bien-être dans notre commune. Ils ont été pensés pour répondre aux besoins de toutes les générations, des plus jeunes aux plus anciens, qu'ils soient amateurs de football, de basket, de handball, de tennis ou simplement désireux de pratiquer une activité physique en plein air.

Ces équipements permettront à chacun de s'épanouir, de se rencontrer et de tisser des liens autour de la pratique sportive.

Le conseil municipal a la conviction de vouloir créer des espaces où chacun se sente bien, en sécurité, et libre de pratiquer des activités dans un environnement agréable.

Ces nouvelles installations répondent à la volonté de dynamiser notre commune, d'encourager la pratique sportive, mais aussi de renforcer la cohésion sociale.

Stéphane Grall, lors de son discours, encourage donc chacun, petits et grands, sportifs amateurs ou confirmés, à s'approprier ces espaces, à les faire vivre, et à en prendre soin. « Ces équipements sont les vôtres ! » a ajouté le Maire.

Par ailleurs, parce qu'il est essentiel d'assurer la sécurité de tous, un défibrillateur a été mis en place à proximité des installations sportives, permettant d'intervenir rapidement en cas d'urgence cardiaque, car chaque seconde compte dans ces situations. En équipant les lieux publics d'un défibrillateur, la commune fait le choix de la prévention et de la protection de la vie.

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans le soutien de nombreux acteurs, partenaires impliqués dans ces projets : l'entreprise SDU pour la conception et l'installation du City Stade, l'entreprise LTP Loisel pour la plate-forme du City et celle du terrain du tennis ainsi que la mise en place du grillage, l'entreprise TSE pour l'engazonnement du terrain d'entraînement et la sécurisation des abords par la pose de pare-ballon et de la main courante, les services municipaux, et bien entendu l'Union Sportive de SAINT QUENTIN et ses nombreux bénévoles.



Ce projet d'équipements au parc sportif, comprenant la construction du City, la création du terrain d'entraînement de foot, la rénovation du terrain de tennis et l'installation du défibrillateur, a nécessité un investissement total de 227 424 €. Ce financement a été rendu possible grâce à des subventions de l'Etat par le biais de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 39 500 €, par l'intermédiaire la DETR pour un montant de 51 604 €, par le fonds d'aide au football amateur pour un montant de 12 300 € et par un partenaire privé le Crédit Mutuel pour un montant de 1 000 €. Le total des subventions s'élève à 104 404 € ; Le reste à charge pour la commune est de 123 020 €.

La géothermie

La dernière inauguration a eu lieu au mois de novembre et concerne la rénovation énergétique de l'école et du restaurant scolaire. Etape significative de l'engagement du Conseil municipal en faveur de la transition écologique et une décision qui marque la volonté d'agir pour l'environnement.

Pourquoi la géothermie ? Tout d'abord, ce choix est guidé par le résultat d'un audit énergétique effectué en 2021 par le cabinet Idee . L'installation de la géothermie par un champ de dix sondes verticales à 100 mètres de profondeur sous le plateau scolaire pour le chauffage de l'école et le raccordement à la pompe à chaleur géothermique du Presbytère représentent un pas en avant considérable pour la commune.

Saint Quentin sur le Homme s'inscrit dans une démarche active de transition écologique et énergétique : « En misant sur l'énergie géothermique, c'est prendre la responsabilité de préserver notre environnement, tout en assurant un chauffage durable, économique et respectueux des ressources naturelles » a souligné Monsieur le Maire lors de son discours.

Ce projet incarne l'engagement à réduire l'empreinte carbone ; la géothermie est une énergie renouvelable, propre, et respectueuse de l'environnement. Elle puise la chaleur directement dans le sol pour la transformer en source d'énergie, ce qui en fait une solution parfaitement adaptée pour chauffer efficacement les bâtiments.

En remplaçant le chauffage au fioul par la géothermie, la commune supprime l'usage d'un combustible fossile polluant. Cette transition va permettre une réduction notable des émissions des gaz à effet de serre. Pour le restaurant scolaire, c'est une baisse de 50 %. Pour l'école, la consommation des gaz à effet de serre avec le chauffage géothermique sera de 1,52 tonne de CO2 par an. Concrètement, la commune fait le choix d'un avenir plus vert, moins dépendant des énergies fossiles, et d'une gestion responsable de ses ressources. De plus, ce projet a un impact économique positif. À court terme, il représente un investissement conséquent pour la commune :

Pour le restaurant scolaire, le montant de la réalisation est de 36 439 €. Pour ces travaux, des subventions ont été allouées : l'Etat par l'intermédiaire du DSIL pour un montant de 14 575 €, du Département par le biais du FIR (Fonds d'investissement rural) pour 72 88 € et de l'Agglomération Mont Saint Michel Normandie par le FSR pour un montant de 7 288 € ; soit un reste à charge pour la commune de 7 289 €.

Pour l'école, le montant total des travaux en y ajoutant la rénovation énergétique de la salle de motricité et l'isolation des combles, s'élève à 227 911 €. Pour ce projet, la commune a également bénéficié de subventions de l'Etat par le biais de la DETR/DSIL d'un montant de 54 417 €, de l'ADEME pour un montant de 64 946 € et du Département par l'intermédiaire du FIR pour un montant de 54 990 € ; soit un reste à charge pour la commune d'un montant de 41 605 €.

Mais cette rénovation ne concerne pas seulement l'environnement et les finances : elle est également au cœur de l'éducation des générations futures. Les élèves de notre école, tout comme leurs familles, sont directement impliqués dans cette transition écologique. Ils apprennent dès aujourd'hui l'importance de préserver la planète et de prendre soin des ressources naturelles, et il faut espérer que ces valeurs les accompagneront tout au long de leur vie.

Toutes les entreprises, ayant rendu ce chantier possible, ont été chaleureusement remerciées par Monsieur le Maire : le cabinet IDEE pour l'audit énergétique, l'entreprise BREBANT pour l'installation du champ de sondes, NRJ/PLOMBELEC pour l'installation des pacs et de toute la partie électrique, VLM MENUISERIE pour l'isolation des combles et l'entreprise ANFRAY LEROUX pour le changement des menuiseries dans la salle de motricité.



Le Passage du relais du souvenir



Le dimanche 2 juin 2024, le relais du souvenir est passé par notre commune, à l'occasion du 80ème anniversaire de la Libération. Ce relais, composé d'hommes et de femmes de la police, gendarmerie, milieu sportif, des armées, ainsi que des scolaires et athlètes, relie Utah Beach à Plumelec en 5 jours. Les coureurs se sont arrêtés devant notre monument aux morts afin de rendre hommage aux combattants de ce conflit.

Cérémonie du 11 novembre

Traditionnellement, les habitants de la commune se sont retrouvés à la cérémonie du 11 novembre pour la commémoration de l'armistice de la première Guerre Mondiale afin de rendre hommage aux soldats et se souvenir.

Une gerbe a été déposée au monument aux morts, le message ministériel a été lu par Monsieur le Maire, sans oublier l'appel de ceux qui sont morts pour la France récemment.



● Nouvelles activités

La Fabrik de la Baie

Installée courant 2024 dans la zone de Cromel, cette entreprise fabrique des abattants de WC pour Leroy Merlin qui souhaitait commercialiser des produits fabriqués en France.



Associé avec un important industriel chinois et une française résidant à Hong Kong, Gaétan le Strat, gérant de la Fabrik de la Baie, travaille avec 5 employés.

Les matières premières utilisées sont importées d'Italie (urée) et de Chine (visserie et frein de chute).

Ces abattants de WC sont en Thermodur, un matériau de première qualité dont la surface lisse et non poreuse empêche les bactéries et les germes d'y adhérer. 100% naturel, l'emballage des abattants de WC est conçu sans plastique et fabriqué en France (boîte en carton, papier de soie). <https://lafabrikdelabaie.com/>

Des balades à vélo avec Iris sport

La jeune entreprise Iris Sport, fondée à Saint-Quentin sur le Homme par Jérémy Cahu et Alexis Carlin, propose un service de location de vélos pour toute la famille : électriques, VTT, vélos enfants, tandems à deux selles.

Ils livrent les vélos au domicile ou au départ des balades de leurs clients dans un périmètre de 30 km autour d'Avranches.

Ils proposent aussi de définir des parcours GPS de balades pour celles et ceux qui sont intéressés.

Contact : contact@iris-sport.fr / 06 67 10 91 23



● « Ah qu'elles sont jolies les filles de mon pays ! »

Nos jeunes filles Saint Quentinaises n'ont pas simplement conquis un titre de beauté. Elles sont les ambassadrices de charme, d'élégance et de convivialité de notre commune.

A travers leur parcours, elles ont su démontrer leur engagement et leur détermination.

BRAVO !



Ema DOMALAIN BAZIRE est actuellement en alternance en esthétique. C'est à 18 ans que Ema obtient le titre de MISS SELUNE, ce qui lui donna l'envie de participer à d'autres concours de Miss. Ema est élue MISS Magnifique Normandie en juin 2024, ce qui lui permettra d'accéder à l'élection de MISS Magnifique France au terme d'une semaine d'intégration à Gorrion, où les Miss allient sport, défilés, chorégraphies avec toutes les prétendantes. Ema accèdera au titre de 1ère Dauphine MISS magnifique

France le 26 octobre 2024. Elle pourra ainsi représenter la Normandie lors des élections de MISS 2025.



Enola BOUFFORT participe à Miss 15-17 ans Normandie et de la Manche en octobre 2024. Elle fait partie des finalistes de MISS MANCHE à Soliers dans le Calvados.

Elle est en terminale au lycée Littré et veut devenir professeur de lettres en fac ou en classe prépa.

Ce fut une aventure enrichissante avec de belles rencontres.

Eva LANGEVIN participe à l'élection de Miss 15-17 ans de la Manche le 9 mars 2024 et elle obtient le titre de MISS MANCHE. Elle ne pourra malheureusement pas se présenter à l'élection de MISS NORMANDIE. Eva est âgée de 16 ans et poursuit ses études en classe de première au Lycée Littré.



Lana BACHELET

Le 13 avril 2024, Lana participe pour la première fois à l'élection de MISS SELUNE. Elle se classe deuxième sur douze et remporte le titre de première dauphine.

Lana est âgée de 19 ans et poursuit ses études dans le commerce sous le statut d'alternant.





● « Loisirs Culture Patrimoine », une association qui anime et dynamise....

L'association Saint Quentinaise « Loisirs Culture Patrimoine » est très active sur notre commune puisque régulièrement elle organise des expositions dans les caves de l'ancien presbytère, mais aussi à l'extérieur. Elle met en valeur l'église également, en organisant des concerts ou des conférences.

Appréciez cette rétrospective de l'année 2024

Chorale et conférence

Le Dimanche 17 Mars 2024, l'association a eu le plaisir d'accueillir la chorale « l'air du temps » à l'église de Saint Quentin, dirigée par Dominique Gayet.

Elle comprend plus de 50 choristes et dépend du club des aînés d'Avranches qui l'a initiée il y a plus de 30 ans.

La chorale a proposé un répertoire très varié entre chants du monde et chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui.

Les choristes viennent d'Avranches, St Quentin, Sartilly, La Haye Pesnel, Brécey, Pontorson, Marcey, Lolif, St Loup, Ducey. Dans le cadre de Pierres et Lumières, l'association a organisé le vendredi 17 Mai 2024 une conférence sur l'histoire de notre église, avec l'intervention de M. Daniel LEVALET.



Exposition de peintures

Les 12 et 13 octobre et les 19 et 20 octobre 2024, dans la cave de l'ancien presbytère, Yvon Pacilly et Claudine Bariou, peintres, ont exposé des tableaux sur des personnages et des portraits de fleurs colorées.

Lors de cette exposition, ils étaient accompagnés de Robert Pacilly, sculpteur d'animaux colorés en terre cuite.



Exposition Extérieure

L'association Loisirs Culture Patrimoine a organisé pour la deuxième année, du 1er juillet au 30 septembre 2024, une exposition photos en extérieur.

Cette année, le thème était « la vie en baie ». Maude LERENARD, originaire de Saint Quentin avec Xavier NIEDERGANG (membres du photo club d'Avranches et membre du Groupe Ornithologique Normand) se sont proposés de réaliser à partir de leurs prises de vues d'oiseaux de la baie, une exposition sur les supports extérieurs dans le centre bourg de St Quentin.

Ce sont donc trente photos qui ont pris place à différents endroits dans le centre bourg.

Pour la deuxième année, cette déambulation permet de voir différents endroits du bourg tout en découvrant un univers photographique.



Exposition Photos dans le cadre de La Baie des Arts : 3 lieux-3 expositions

Les 2 associations de Saint Martin des Champs et de Saint Quentin sur le Homme et la commission culture du Val Saint Père, se sont unies pour créer un fil rouge afin d'inciter les visiteurs à se rendre dans les 3 lieux pour apprécier une exposition.

Christian Ti-i-Taming, qui exposait à St Quentin, est passionné par la photo de rue (street photo), mais il s'adonne également à la photographie de paysages et d'architecture.

Depuis deux ans, il pratique une technique photographique appelée ICM (Intentionnel mouvement caméra). Il s'agit de faire un mouvement intentionnel de l'appareil photo pendant la phase d'exposition. Cette approche photographique permet de créer des effets intéressants allant jusqu'à l'abstrait. Elle permet de faire voyager différemment le spectateur, de l'amener à s'interroger, à comprendre le sujet et l'identifier.



C'est avec plaisir que les bénévoles de l'association vous accueilleront lors des expositions de 2025

Expositions à Saint-Quentin-sur-le-Homme - Année 2025

| | | |
|----------------------------|------------------------------|-------------------------|
| Mars | | |
| Samedi 22 et dimanche 23 | Exposition photos | Les caves du Presbytère |
| Juillet à Septembre | Exposition photos extérieure | Bourg de St Quentin |
| Octobre | | |
| Samedi 18 et dimanche 19 | Exposition peinture | Les caves du Presbytère |



Course nature – Le Fil



La fête de l'été



ANIMATIONS DE 2024



Soirée cabaret du comité des fêtes



Kermesse des écoles



Tournoi de football



Le marché de Noël de l'APE



Expos photos organisé par l'association Loisirs Culture Patrimoine



Chasse aux oeufs – Le Fil



Randonnée et course cycliste Team Sud Manche Leucémie



Les gestes qui sauvent organisés par le Fil

Calendrier des Fêtes - Année 2025 et des manifestations

| | | | |
|------------------|--------------------------------------|--|--|
| Janvier | Vendredi 10 Samedi 25 | Les Vœux de la Municipalité Union Sportive | 20h - Salle Tombelaine Concours de belote |
| Mars | Dimanche 2 Samedi 22 Samedi 29 | Société de chasse de St Quentin Union sportive APE | Collation Repas Loto |
| Avril | Dimanche 6 Dimanche 13 | Anciens Combattants Fil St Quentinais | Collation Courses et randonnée nature |
| Mai | Dimanche 18 | Association Loisirs Culture Patrimoine | Chants dans l'église Pierres en Lumière |
| Juin | Dimanche 22 Samedi 28 | Team Sud Manche Leucémie Union sportive | Courses cyclistes Tournoi de football |
| Août | Samedi 23 | Comités des fêtes Fil Saint Quentinais | Soirée estivale Vide Grenier |
| Septembre | Dimanche 21 | Team Sud Manche Leucémie | Randonnée cyclotouriste et pédestre |
| Octobre | Dimanche 12 Samedi 25 | Cheveux blancs Union sportive | Repas Repas |
| Novembre | Samedi 15 Samedi 22 | Comité des fêtes Team sud Manche Leucémie | Soirée cabaret Repas |

Infos Pratiques

Bon à savoir

GAZ : Dès que vous effectuez des travaux au dessus des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au : **02 32 08 26 70**

EAU : Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau appelez le : **02 33 48 53 88** (n° du SD eau 50)

ENEDIS : Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h : **09 72 67 50 50**

GENDARMERIE : Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

POMPIERS : Composez **18** ou **112**

SAMU : Composez le **15**

Plan neige

Le Conseil départemental a établi un plan neige pour notre commune : seront dégagées prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.

Fourrière chiens et chats errants

Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux de compagnie en divagation et que des sanctions peuvent être prises.

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi. L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland (Tél. 02 33 58 32 34). Aussi, les aboiements de chien peuvent constituer une nuisance sonore, qu'ils surviennent la nuit comme le jour. Afin de privilégier de bonnes relations de voisinage, soyez vigilants pour faire cesser ce bruit.



Travaux - sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entraînant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux effectués afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsables.

Un Conseiller numérique tient des permanences à la Mairie de St Quentin

Un dispositif inscrit dans la démarche gouvernementale "France Relance" a pour mission d'accompagner nos 13 millions de concitoyens éloignés du numérique. Dans ce cadre, un conseiller numérique accompagne gratuitement les usagers lors de leurs démarches en ligne et vers l'autonomie numérique (impôt, ameli, pôle emploi, caf, ants, carsat, prime rénov...). **Des permanences et des ateliers thématiques individuels et collectifs seront animés sur les supports courants (ordinateur, tablette, smartphone), à la Mairie de ST QUENTIN SUR LE HOMME.** Renseignements et inscriptions au **02 33 68 21 35**

Soyons vigilants ! Nous sommes tous responsables sur la route.

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.

Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).

Rappel concernant la réglementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de** : 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30
- **les samedis de** : 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- **les dimanches et jours fériés de** : 10 h 00 à 12 h 00.

Un projet de construction ou d'aménagement – Votre demande d'urbanisme en ligne

Permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...

Rendez-vous sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme accessible via le site web suivant : <https://www.petr-baiemontsaintmichel.fr/>

J'entretiens mon trottoir, je valorise mon quartier !

La mairie vous rappelle que les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir le devant et les côtés de leur domicile (désherbage, démoussage, balayage, déneigement). « **Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs devant chez soi fait partie des obligations à respecter.** » La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.



Lutte collective contre le frelon asiatique

La commune adhère au dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON) pour la lutte contre les nids de frelons asiatiques.

Que faire face à un nid de frelons asiatiques ? Il ne faut pas intervenir soi-même.

- **signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.**



Destruction d'essaim de guêpes, frelons (non asiatiques)

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons (non asiatiques) n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours). Vous êtes invités à **vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.**

Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2024

Classement "maisons"

| | |
|---|---------------------------------|
| M. et Mme Claude FAUTREL, 45 Rue Montgomery | 1 ^{ère} place ex aequo |
| M. et Mme Christophe GRANDIN, 5 Cité le Clos du Holme | 1 ^{ère} place ex aequo |
| M. et Mme Marcel MURIEL, 9 Cité Louis Guibert | 1 ^{ère} place ex aequo |
| M. et Mme Jacky FRANCOIS, 4 rue de Guyot | 4 ^{ème} place |
| M. et Mme Michel LURIENNE, 13 Route de Beausoleil | 5 ^{ème} place ex aequo |
| M. et Mme Roland DATIN, 27 Rue de la Croix du Chesnot | 5 ^{ème} place ex aequo |
| M. et Mme François ROUSSEL, 44 Rue des Estuaires | 7 ^{ème} place ex aequo |
| M. et Mme Rémi HARDY, 3 Rue Montgomery | 7 ^{ème} place ex aequo |
| M. et Mme Michel LECOCEY, 27 rue Montgomery | 9 ^{ème} place |
| M. et Mme Hervé JAMES, 10 Route des Vallées | 10 ^{ème} place |

Classement "jardins paysagers"

| | |
|--|------------------------|
| M. et Mme Roland BOUGON, 39 rue Montgomery | 1 ^{ère} place |
| M. et Mme Jean-René FEAT, 16 Route de la Sélune | 2 ^{ème} place |
| M. et Mme Victor ANGOT, 1bis rte de l'Isle Manière | 3 ^{ème} place |

Classement "fermes"

| | |
|---|------------------------|
| M. et Mme Claude COHIER, 8 route de la Sélune | 1 ^{ère} place |
| M. Eric MOREL, 2 route de Beausoleil..... | 2 ^{ème} place |



Invitation

Stéphane GRALL,
Maire de Saint-Quentin-sur-le-Homme
et le conseil municipal

ont le plaisir de vous convier à
la Cérémonie des Vœux 2025

Le vendredi 10 janvier 2025 à 20h00

À la Salle Tombelaine